



# PROGRAMME DE FORMATION

## Module Complémentaire SSIAP 2 (MC SSIAP 2)

<b>Lieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur votre site</li> <li>• Dans notre centre</li> </ul>	<b>Type de formation</b>	Présentiel
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 personnes minimum</li> <li>• 12 personnes maximum</li> </ul>	<b>Durée totale indicative</b>	28 heures Hors temps de déplacement
<b>Délai d'accès et modalités</b>	1 jour sous réserve de fournir le pré requis ci-dessous et les documents administratifs nécessaires à l'inscription	<b>Qualification du dispensateur de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateur titulaire du SSIAP 3</li> <li>• Formateur titulaire de l'AP2 ou PRV2</li> <li>• Formateur titulaire du SSIAP 2</li> </ul>
<b>Pré requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire d'une qualification de secourisme AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans ou SST en cours de validité ou PSE1 en cours de validité</li> <li>• Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois</li> <li>• Etre ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins-pompiers de la marine nationale et titulaire du PRV 1 ou de l'AP 1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur</li> </ul>		
<b>Objectif</b>	Etre capable de tenir un poste de chef d'équipe des services de sécurité incendie		

### MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation permettant d'accueillir le nombre de stagiaires
- Ordinateur / Vidéoprojecteur (fourni par nos soins)
- Arrêté SSIAP (fournis par nos soins)

SEQUENCES	SAVOIRS	DUREE
<b>2<sup>ème</sup> partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie</b>  Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de détection incendie</li> <li>• Système de mise en sécurité</li> </ul>	08h00
<b>3<sup>ème</sup> partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie</b>  Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation du code du travail</li> </ul>	04h00
<b>4<sup>ème</sup> partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise</b>  Connaître les procédures et les consignes, gérer les intervenants, prendre les décisions adaptés, connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du poste central de sécurité</li> <li>• Conseil technique aux services de secours</li> </ul>	16h00



# PROGRAMME DE FORMATION

## Module Complémentaire SSIAP 2 (MC SSIAP 2)

<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>08h00</b>
--	--------------

SEQUENCE 1	SYSTEME DE DETECTION INCENDIE	04h00
<b>Thème</b>	Tableau de signalisation incendie	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Composition</li> <li>Les zones</li> <li>Les boucles</li> <li>Les niveaux d'accès</li> <li>Les sources d'alimentation en énergie</li> </ul>	02h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un tableau de signalisation incendie raccordé à des détecteurs ou des déclencheurs manuels</li> <li>Un logiciel de simulation</li> </ul>	
<b>Application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repérage des zones et des boucles</li> <li>Acquittement</li> <li>Réarmement</li> <li>Mise hors service</li> </ul>	02h00
<b>Remarque</b>	Il est indispensable que le tableau de signalisation incendie soit alimenté avec ses trois sources et raccordé à plusieurs zones elles-mêmes contenant plusieurs boucles	

SEQUENCE 2	LE SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE	04h00
<b>Thème</b>	La mise en sécurité incendie	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Unité de signalisation</li> <li>Unité de gestion de l'alarme</li> <li>Unité de gestion centralisée des issues de secours</li> <li>Unité de commande manuelle centralisée</li> <li>Dispositifs actionnés de sécurité</li> <li>Dispositifs adaptateurs de commande</li> </ul>	02h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CMSI alimenté et raccordé à des DAS (clapet ou volet et porte au minimum)</li> <li>Normes NFS 61 930 à 61 940 NF EN 54</li> </ul>	
<b>Application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interpréter l'état des voyants (fixes ou clignotants)</li> <li>Interpréter la couleur des voyants</li> <li>Utiliser une UCMC</li> <li>Réarmer des DAS</li> </ul>	02h00
<b>Remarque</b>	Définir très précisément le compartimentage en IGH	



# PROGRAMME DE FORMATION

## Module Complémentaire SSIAP 2 (MC SSIAP 2)

<b>3<sup>ème</sup> PARTIE : HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>04h00</b>
---	--------------

SEQUENCE 1	REGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL	04h00
<b>Thème</b>	Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des locaux de travail :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Principales dispositions réglementaires en matière de :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Prévention incendie</li> <li>◆ Protection incendie</li> </ul> </li> <li>* Complexité des phénomènes « accidents du travail » :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Etude de cas d'accident du travail (principe de l'arbre des causes)</li> <li>◆ Qu'est ce qu'un danger ?</li> <li>◆ Qu'est ce qu'un risque ?</li> <li>◆ Mécanisme de déroulement d'un accident</li> <li>◆ Aspect aléatoire des accidents</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Notion de danger (individuelle et collective)</li> <li>• Notion de danger imminent et de droit de retrait</li> </ul>	03h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Code du travail Décret 92-333 et 332 pour l'existant	
<b>Application</b>	Exercice d'application, scénario de danger imminent	01h00



# PROGRAMME DE FORMATION

## Module Complémentaire SSIAP 2 (MC SSIAP 2)

<b>4<sup>ème</sup> PARTIE : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE</b>	<b>16h00</b>
---	--------------

SEQUENCE 1	GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE	10h00
<b>Thème</b>	Etre chef du poste central de sécurité IGH et ERP en situation de crise	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception des alarmes</li> <li>• La levée de doute</li> <li>• Application des consignes</li> <li>• Chronologie des priorités</li> <li>• Prise de décision : gestion de l'évacuation</li> <li>• Alerte des sapeurs-pompiers</li> <li>• Le service local de sécurité</li> <li>• L'accueil des sapeurs-pompiers</li> </ul>	02h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Téléphone</li> <li>• Moyens de radio communication</li> <li>• Système de sécurité incendie de catégorie A ou système analogue</li> </ul>	
<b>Application</b>	Exercices pratiques de mise en situation	08h00
<b>Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application pratique obligatoire visant à être capable de gérer une situation dégradée</li> <li>• La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe</li> </ul>	

SEQUENCE 2	CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS	06h00
<b>Thème</b>	Accueillir et faire guider les secours	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire ouvrir l'accès à la voie engin</li> <li>• Méthodologie des rappels prioritaires des ascenseurs (ERP ou IGH)</li> <li>• Accueillir les secours :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Compte rendu des évènements</li> <li>* Actions réalisées</li> <li>* Fournir :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les plans</li> <li>◆ Les clés</li> <li>◆ Les moyens de communication</li> <li>◆ Mettre à disposition les agents des services techniques requis</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	02h00
<b>Application</b>	Mise en application par des exercices pratiques	04h00
<b>Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est fondamental de faire comprendre aux stagiaires la complémentarité du service de sécurité de l'établissement et des sapeurs-pompiers en leur signifiant clairement les limites d'intervention du service de sécurité</li> <li>• La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe</li> </ul>	



# PROGRAMME DE FORMATION

## Module Complémentaire SSIAP 2 (MC SSIAP 2)

### METHODE PEDAGOGIQUE

- Cours théoriques avec support audiovisuel
- Vidéos
- Mise en situation en cas réel dans un PC en crise
- Mises en situation avec évaluations intermédiaires
- QCM intermédiaires

### SUIVI ADMINISTRATIF

Le suivi de l'exécution de l'action est réalisée par :

- une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation)
- une attestation de présence (envoyée au client à la facturation)

Le suivi de la formation est assuré, chaque fin de semaine, par un contact téléphonique ou mail avec le candidat pour savoir si il ne rencontre pas de difficulté et si il est prêt a entamer la semaine suivante

### EVALUATION

La présence à l'ensemble des séquences programmées

### SANCTION DE LA FORMATION

La sanction de l'action est réalisée par :

- une attestation de fin de formation (remise aux stagiaires contre signature)
- une attestation de réussite valable 2 mois en cas de réussite à l'examen
- un diplôme de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes en cas de réussite à l'examen

### ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formation soumise à certificat médical conformément à l'arrêté SSIAP du 2 Mai 2005 modifié
- Pour tout aménagement, contacter Stéphanie HUET au 0681614773 ou [stephanie.huet@sed-formation.fr](mailto:stephanie.huet@sed-formation.fr)

### SUITE DE PARCOURS

L'obtention du SSIAP 2 permet l'accès, sous certaines conditions, à la formation SSIAP 3 conformément à l'arrêté SSIAP du 2 Mai 2005 modifié

Code RS

RS5642 du 01/01/2022

Tarif

- Inter entreprise : à partir de 590 € HT / personne
- Intra entreprises : à partir de 790 € HT / jour
- Inscriptions via le CPF se rendre sur : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)
- Pour une demande de devis nous contacter sur [accueil@sed-formation.fr](mailto:accueil@sed-formation.fr)